

Environnement | Moins de voitures à Pau: un défi que l'agglomération partage avec ses habitants



« Impliquer sans imposer », voilà la méthode choisie par l'Agglomération de Pau pour encourager les habitants de ses 37 communes à changer, à leur rythme, leurs habitudes de déplacement. Une méthode déjà éprouvée à Pau, en matière d'énergie et de déchets, à travers la création de « Défis » dont la vocation est de sensibiliser aux écogestes et à la diffusion de bonnes pratiques, le tout coacher par les équipes des services dédiées à l'Agglomération. Pour le nouveau défi sur la mobilité durable, qui se tiendra du 16 mars au 19 juin, la logique est la même : découvrir les alternatives à la voiture, et les mettre en pratique, tout en profitant des bons conseils du syndicat mixte des transports urbains Pau Béarn Pyrénées Mobilités.

« Chacun doit se rendre compte à son échelle qu'il est possible de changer de comportement en matière de mobilité, et qu'il existe des alternatives à la voiture », pointe Nicolas Patriarche, Président de Pau Béarn Pyrénées mobilité. Certes peut-être pas partout, pas tout le temps et pas sur l'ensemble des déplacements, mais « sur certains trajets, il est possible de changer ses habitudes » assure-t-il.

C'est non seulement possible, mais sans doute aussi nécessaire. Selon les chiffres de l'agglomération de Pau, 7 déplacements sur 10 se font en voiture sur le territoire et 8 actifs sur 10 se rendent au travail seuls dans leur véhicule... Côté transport en commun, les chiffres ne sont pas brillants non plus : le taux de leur utilisation par les habitants est le plus faible de la région, comparé à celui des agglomérations comparables à savoir 6,5%. Côté mobilité durable, l'agglomération de Pau et ses habitants, ont donc, logiquement, de belles perspectives devant eux.

Cap ou pas cap ?

Mais faut-il encore sortir des habitudes par définitions confortables, oublier son réflexe du tout voiture et étudier les autres possibilités de déplacements... C'est ce que l'agglomération de Pau propose à ses habitants, et à ceux qui viennent y travailler, à travers le lancement de son nouveau Défi mobilité durable. Une démarche inédite en France dans le domaine de la mobilité, glisse-t-on volontiers du côté de l'agglomération.

Plus qu'un simple pari jeté sur la table, « cap ou pas cap de limiter le recours à la voiture individuelle ? », le défi en

question se propose d'accompagner les volontaires dans leur démarche pour des déplacements plus neutres en carbone. A la fois par la valorisation des différents services proposés sur l'agglomération et par du conseil personnalisé.

Côté valorisation des services, le syndicat des transports de l'agglomération a surtout depuis cette année, une large palette de mobilité à promouvoir : le tout nouveau Fébus, le réseau Idélis, renouvelé et étendu cette année, la flotte de 6000 vélos en libre accès (dont 600 électriques), sans oublier la marche ou l'encouragement au co-voiturage...

Outre la mise en disposition d'abonnements de transports, ou le prêt de matériel (vélos, cagnoles, sacs...) les participants vont aussi se voir remettre un kit individuel contenant une tige d'écartement, un gilet réfléchissant, des titres de transports, un guide, etc. A tout cela s'ajoutent des animations régulières à travers des ateliers (notamment réparation de vélo, ou remise en selle pour réapprendre à faire du vélo en situation de circulation), des visites (funiculaire ou dépôt Idélis), ou encore des soirées d'échange et de témoignages pour partager l'expérience de chacun. A tout cela et tout le long du défi s'ajouteront des conseils personnalisés des différents acteurs en charge des questions de mobilités, à savoir notamment Idélis, Pau Béarn Mobilités, la Région Nouvelle-Aquitaine, ou encore la Plateforme Mobilité insertion.

Diagnostic déplacements

Côté calendrier, le Défi mobilité durable se tiendra du 16 mars au 19 juin 2020 sur l'ensemble du territoire de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées, le recrutement des participants se fait à partir du 27 janvier jusqu'au 28 février pour une cible d'environ 150 personnes. Après une soirée de lancement en mars, les 15 premiers jours du défi seront consacrés à une période de diagnostic grâce à des outils mis à disposition des participants pour recenser leurs déplacements et se rendre compte de l'utilisation des différents modes de transports possibles sur ces déplacements ou des trajets qui pourraient être mutualisés via le co-voiturage. C'est donc à partir du 30 mars et sur la base de ce diagnostic que les nouvelles habitudes de déplacements seront mises en place avec comme objectif « se déplacer le plus souvent autrement qu'en voiture individuelle »... et faire en sorte que la plupart de ces nouvelles bonnes habitudes perdurent après les 3 mois de défi.

S'il est possible de s'inscrire de manière individuelle ou en couple, les organisateurs du défi encouragent les inscriptions par équipe de 5 (entre amis, collègues ou famille) pour permettre et maintenir une saine stimulation tout au long de la réalisation du défi. Et ceux qui sont déjà adeptes du vélo, ont aussi bien sûr le droit de participer!

Inscription sur <https://defis-declics.org/fr/mes-defis/defi-mobilite-pau/>



Solène Méric

*Crédit Photo : CAPBP
Publié sur aqui.fr le 24/01/2020
[Url de cet article](#)*